

Communiqué de presse

COVID-19

Le centre de vaccination de Faverges-Seythenex les Sources du lac d'Annecy monte en puissance et double sa capacité vaccinale.

Tout juste un mois après son ouverture, le 29 mars dernier, le centre de vaccination de Faverges-Seythenex Sources du lac d'Annecy se félicite de voir sa capacité vaccinale presque doubler. En effet, les nouvelles dotations en vaccin Pfizer, souhaitées par les responsables du centre, permettent désormais de passer de 500 personnes vaccinées par semaine à 960.

Plus de 3000 personnes vaccinées en un mois

Ce vendredi 30 avril, le centre de vaccination comptabilise 3 148 personnes vaccinées depuis un mois. Les premiers retours des citoyens comme des professionnels de santé participant à l'opération plébiscitent l'organisation du centre : fluide, humaine et apaisante. Une vraie satisfaction pour les responsables du centre qui avaient à cœur de créer un centre avec des flux gérables, canalisés, une distanciation respectée et un accueil humain.

Pour rappel, la vaccination Pfizer est ouverte aux personnes de plus de 60 ans.

- Mais aussi aux professionnels et intervenants de santé,
- aux personnes vulnérables à très haut risque de formes graves,
- aux personnes âgées de 50 à 59 ans présentant des comorbidités,
- aux aides à domicile au service de personnes handicapées.

Elle est également possible pour les personnes de moins de 55 ans qui ont reçu une première injection d'Astra-Zeneca. Ces personnes sont en effet autorisées à recevoir, douze semaines après leur première injection d'Astra-Zeneca, une dose de Pfizer.

A noter que les dernières annonces gouvernementales intègrent désormais « les personnes obèses de moins de 50 ans » dans la liste des personnes éligibles à la vaccination.

Poursuivre l'effort

Après les annonces des étapes de « déconfinement » du 29 avril, le gouvernement a déclaré qu'il se réservait la possibilité de mettre un frein, au cas par cas (à l'échelle du département), en cas de taux d'incidence supérieur à 400 (nombre de cas positifs pour 100 000 habitants sur 7 jours).

A l'échelle de la CCCLA (Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy), nous avons communiqué sur les taux d'incidence des trois dernières semaines glissantes : 413, puis 504 puis 568, soit une hausse importante, à l'inverse du taux départemental qui lui était en baisse, passant de 342 à 317. Cette situation avait poussé le Maire de Faverges-Seythenex à prendre, le 16 avril dernier, une mesure supplémentaire et complémentaire au centre de vaccination : le port du masque obligatoire en ville.

.../...

Prolongation de l'arrêté municipal imposant le port du masque

Aujourd'hui, nous avons une vue encore plus fine sur le taux d'incidence de Faverges-Seythenex qui était au 12 avril à 610. Une baisse significative s'est amorcée ensuite pour atteindre 475. Cependant, ce taux n'est toujours pas satisfaisant et reste supérieur à celui du département, même s'il évolue de manière positive.

Pour continuer à casser les chaînes de transmission, le Maire de Faverges-Seythenex décide donc ce jour de prolonger l'arrêté imposant le port du masque en ville de quinze jours. Cette mesure, couplée à une augmentation de nos capacités vaccinales, vient conforter l'ensemble des mesures contribuant à la lutte contre la Covid-19 sur notre territoire.

Nouveaux créneaux ouverts

60% des plus de 60 ans sont désormais vaccinés.

Le centre de vaccination de Faverges-Seythenex dispose de tout nouveaux créneaux supplémentaires dès la semaine prochaine. Pour prendre rendez-vous, il vous faut appeler le 06 13 92 04 54. Plusieurs personnes ont été recrutées par la mairie pour répondre aux appels et organiser les rendez-vous.

Les responsables du centre sont impatients d'accueillir les nouvelles personnes éligibles à la vaccination, dès que le gouvernement donnera le feu vert.

Contact presse :

Florence Leproust – responsable communication ville de Faverges-Seythenex - 06 16 84 58 38 - com@faverges.fr